



Sommaire

- 1 **> 8^e Conférence**
Introduction
de **Richard PLUJA**
- 2 **> 8^e Conférence**
Intervention
de **Michel ROQUES**
- 3 **> Salaires**
- 4 **> Retraite - Pénibilité**
- 5 **> Sécurité Sociale**
- 6 **> Emploi - Précarité**
- 7 **> Service Public**
- 8 **> Syndicalisation**
- 9 **Synthèse des Travaux**
Election du Bureau,
du Secrétaire Général.

8^e Conférence

Carrières & Matériaux

27, 28 et 29 septembre 2017



Ravi de vous accueillir tous ici à AGAY, dans ce lieu superbe, pour notre 8^e Conférence des Carrières et Matériaux.

3 ans déjà depuis la Conférence de Courcelles en 2014, où vous m'avez fait l'honneur de m'élire Secrétaire Général de la branche Carrières et Matériaux ...

Voilà, le temps passe vite, et ne perdons pas de vue ce qui est le plus précieux et important dans votre vie, vos familles, votre santé ... la considération et le respect pour les valeurs que nous tous, portons, à travers notre CGT,

l'outil de lutte qui permet de préserver nos acquis, conquérir des avancées, défendre les salariés, lutter contre les discriminations, la liste est longue et je n'ai pas besoin de vous l'énumérer, vous êtes toutes et tous ici porteur de ses valeurs ... C'est pour cela que vous avez choisi la CGT et que vous vous êtes engagés dans vos entreprises.

Merci pour ces 3 ans, merci de m'avoir épaulé, conseillé, accompagné dans ce mandat.

Un merci particulier à **Patrick FURLAN** qui ma secondé, remplacé et dont j'ai pu mesurer à quel point c'est une personne de grande valeur ...

Pendant ces 3 ans, et à travers nos collectifs, plein d'échanges, d'engagements, j'ai pu apprécier votre implication dans vos entreprises, dans vos régions, cela donne un sens à nos vies ... Et nous permet de nous retrouver

tous autour des mêmes valeurs que nous portons ...

♦ Le Bilan :

→ Les Collectifs se sont bien tenus et la participation, à mon sens, fut bonne. Un regret sur les Collectifs élargis, où je pense que la participation pourrait et devrait être plus conséquente, afin de pouvoir converger ensemble sur la lutte ...

→ Gestion et Formation CQP/VAE toutes les personnes sont sérieuses et nous projetons une bonne image.

→ Paritaires régionales sont opérationnelles ... quelques difficultés sur certaines régions, mais l'implication de tous les camarades nous permet d'être présent partout.

→ Actumat, sortie en temps et en heure, un regret : les syndicats ne s'en servent pas assez pour communiquer sur leurs lut-



tes en entreprise, c'est un support intéressant qui peut et doit nous aider dans la syndicalisation. C'est une arme de communication que nous ne devons pas négliger.

Notre 8^e Conférence des Carrières et Matériaux arrive justement après notre Congrès Fédéral (FNSCBA) du 19 au 23 juin 2017 à MONTREUIL. Notre 8^e Conférence doit être un moment fort de débats, d'échanges de construction et de démocratie de notre activité revendicative pour notre Branche, en ligne directe avec notre Congrès.

♦ **Richard PLUJA**

Intervention pour la

J'ai le privilège d'avoir le rapport, ou plutôt l'introduction politique, à faire.

Je vais être assez bref, car ce sera surtout nos échanges qui vont être importants afin que notre **Branche Carrières et Matériaux** reste une Branche ou les décisions démocratiques que nous prendrons soient portées par tous.

Les ordonnances MACRON, si elles sont mises en application, vont bouleverser profondément nos secteurs d'activités et plus généralement le monde du travail. Nous allons d'ailleurs, durant notre Conférence, essayer de vous expliquer les atteintes qui pourraient être portées contre les salariés.

Plus que jamais nous allons devoir, malgré nos différences, nous unir pour faire front commun à celle-ci. Nous avons la chance d'avoir au sein de notre Branche une vraie solidarité, une vraie fraternité, que nous devons faire prospérer.

Nous risquons dans peu de temps à avoir à faire face à toutes ses nouvelles dispositions qui attaquent de plein fouet nos prérogatives et nous nous devons de faire en sorte qu'elles ne nuisent pas à l'intérêt collectif.

Comme vous avez pu vous en apercevoir, MACRON a pour objectif de changer le mode social que nous connaissons en appliquant l'ultra libéralisme où les plus forts se renforcent et les plus faibles s'affaiblissent, nous ne pouvons - *la CGT* - accepter cela et allons mener bataille pour faire en sorte que toutes ces inégalités ne voient pas le jour.

La lutte des classes, mes camarades, existe bien et d'ailleurs le patron d'un Grand Groupe bien connu, se plaît à dire « *contrairement à ce que certains pourraient croire, la lutte des classes existe bien et d'ailleurs nous l'avons gagnée* » comme quoi

8^e Conférence

ceux qui croiraient ringard ce terme se trompent et nous devons inverser la donne, cela est possible.

Nous devons continuer à nous structurer, créer nos syndicats où cela n'est pas encore fait, nous devons syndicaliser au maximum, aller au-devant des Ingénieurs, Techniciens, Cadres avec un discours qui prenne en compte leurs préoccupations, mais nous devons aussi aller vers les femmes pour féminiser d'avantage notre organisation, je sais, et je vous l'accorde cela n'est pas facile, mais c'est le seul moyen de créer le rapport de force nécessaire afin d'inverser la tendance.

Je ne vais pas vous expliquer que certains patrons gagnent des milliards et qu'il les placent dans des paradis fiscaux, cela vous le savez déjà, nous devons créer le rapport de force nécessaire au maintien de nos acquis et aux avancées dont les salariés, les retraités, les chômeurs, ont besoin.

Notre dernier **Congrès Fédéral** a pris des orientations que nous devons suivre ensemble et continuer plus que jamais à défendre l'intérêt collectif nécessaire à notre survie. La CGT défend des valeurs, celles-ci ont toujours été les mêmes et se sont celles-là que nous défendons.

Nous devons, pendant ces quelques jours, prendre des décisions, nos orientations pour les 3 années à venir et cela doit passer par nos échanges, qui je le sais, seront constructifs.

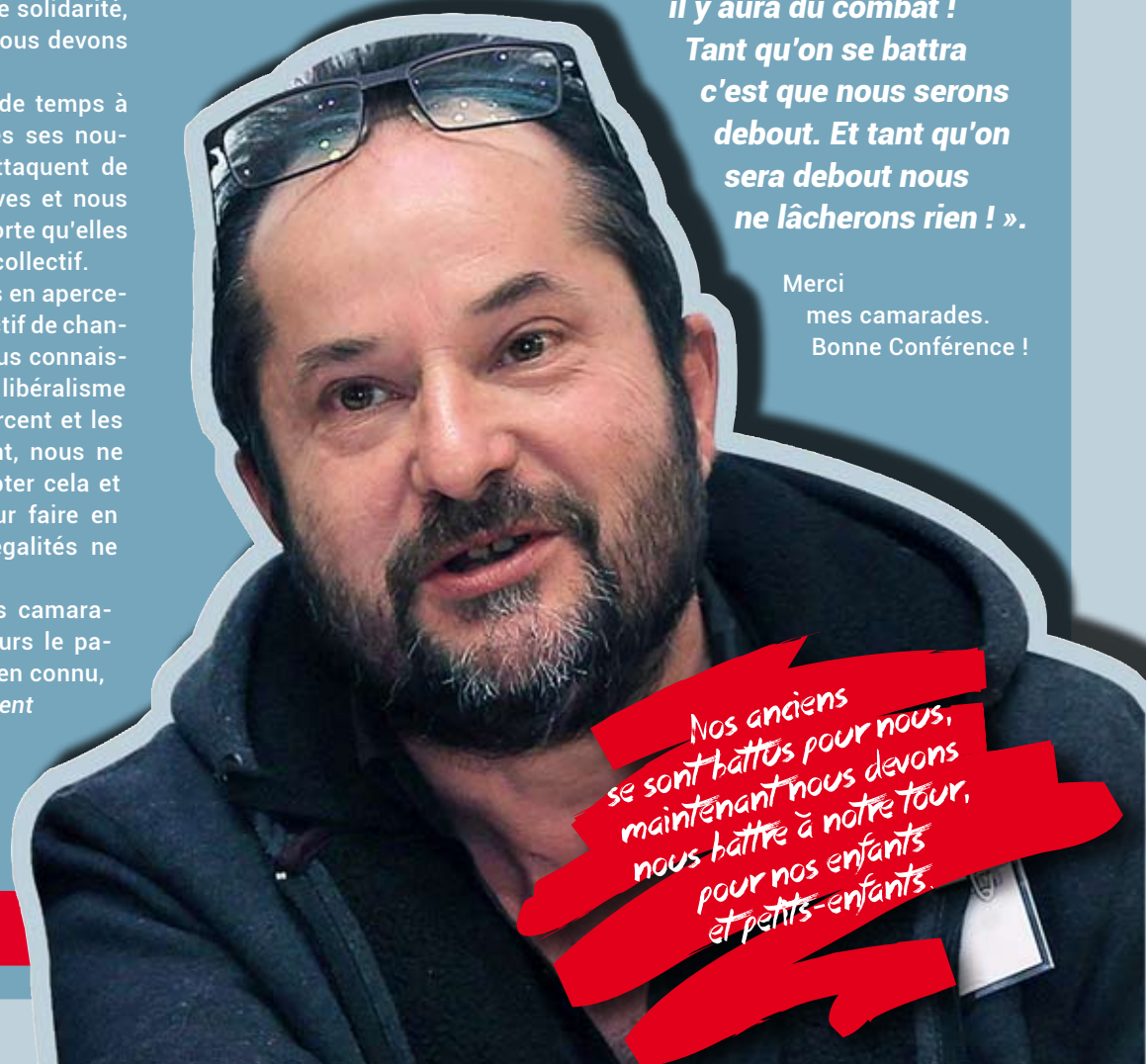
Le temps mes camarades est à la lutte, nous, responsables syndicaux, militants, sommes plus que jamais pris pour cible par le patronat, la répression syndicale n'a jamais été aussi forte, alors mes camarades :

**« Tant qu'il y aura de la lutte
il y aura de l'espoir !**

**Tant qu'il y aura de la vie,
il y aura du combat !**

**Tant qu'on se battra
c'est que nous serons
debout. Et tant qu'on
sera debout nous
ne lâcherons rien ! ».**

Merci
mes camarades.
Bonne Conférence !



*Nos anciens
se sont battus pour nous,
maintenant nous devons
nous battre à notre tour,
pour nos enfants
et petits-enfants.*



Revalorisation des

Salaires



Les salaires et le pouvoir d'achat sont toujours les premières préoccupations des Français. Intensifier les mobilisations dans les entreprises pour le SMIC à 1 800 € tout de suite et une répercussion de cette augmentation à tous les niveaux de la grille. Le SMIC s'élève depuis le 1^{er} janvier 2017 à 9,76 € de l'heure soit 1 480,29 € pour 35 heures/semaine. Dans le même temps, les PDG des Grands Groupes, les actionnaires du CAC 40 s'attribuent des augmentations fabuleuses qui dépassent l'entendement. En 2017 aucun coup de pouce du salaire minimum interprofessionnel de croissance, le SMIC n'est revalorisé qu'en fonction des critères automatiques, par contre dans le cadre du pacte de responsabilité

et conformément à ce qui a été voté via la loi de financement 2017, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est renforcé, le 1^{er} janvier 2017, son taux passe de 6 à 7 % soit un allègement supplémentaire pour les entreprises de 3.3 milliards d'euros. Sans aucune contreparties dans la lutte contre le chômage. Pauvreté, chômage, niveau de vie : la situation des jeunes se dégrade par rapport aux autres tranches d'âge de la population. Le chômage touche, proportionnellement, davantage les jeunes (15-24 ans) que les catégories d'âges supérieures. Les politiques d'exonérations et les bas salaires ont accentué ce phénomène, sans pour autant faire baisser le chômage. C'est pourquoi augmenter les salai-

res serait une action de justice sociale, de valorisation du travail, cela serait une mesure efficace pour la croissance et l'emploi afin de développer l'économie du pays et satisfaire les besoins du monde du travail. C'est cette dynamique là que la CGT poursuivra pour obtenir un autre partage entre la rémunération du capital, qui atteint des sommets, et la rémunération du travail qui est en chute libre. Il faut gagner des négociations salariales partout pour augmenter les salaires, reconnaître les qualifications et l'évolution des savoir-faire et contribuer à relancer la croissance et l'emploi. **La CGT appelle les salariés à des mobilisations unitaires dans les entreprises et au plan national pour y parvenir.**



Revendications

**la
cgt**

sur les

Salaires

Il existe des outils revendicatifs pour aider nos camarades à revendiquer efficacement. Ceux-ci sont disponibles sur le site de la CGT. La base de toutes revendications salariales doit être : **démarrage de la grille des salaires au SMIC à 1 800 € tout de suite**, correspondant au Niveau 1, Échelon 1, pour une base de travail de 35 heures hebdomadaire (151,67 heures mensuelles).

Niveau	Echelon	Salaire	Taux Horaire
1	1	1 800 €	11,87 €
	2	1 934 €	12,75 €
2	1	2 068 €	13,63 €
	2	2 203 €	14,52 €
	3	2 337 €	15,40 €
3	1	2 471 €	16,29 €
	2	2 605 €	17,17 €
	3	2 739 €	18,05 €
4	1	2 874 €	18,94 €
	2	3 008 €	19,83 €
	3	3 142 €	20,70 €
5	1	3 276 €	21,59 €
	2	3 411 €	22,48 €
	3	3 545 €	23,37 €
6	1	3 679 €	24,25 €
	2	3 813 €	25,53 €
	3	3 947 €	26,02 €
7	1	4 082 €	26,91 €
	2	4 216 €	27,79 €
	3	4 350 €	28,68 €

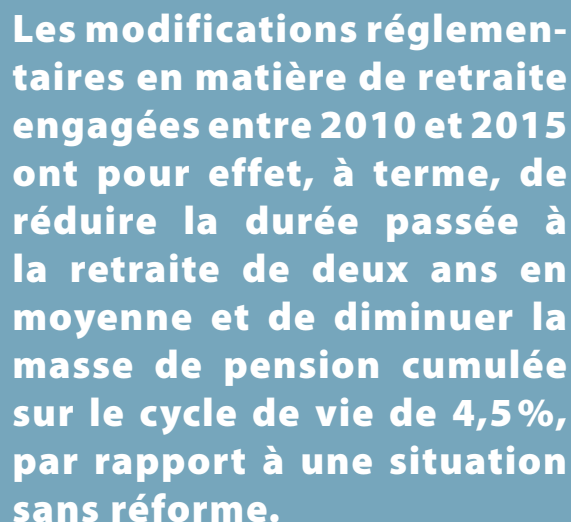
Rémunération
minimale annuelle
garantie des niveaux
8 à 10

8	1 : 54 123 €	4 400 € X 12, 3
	2 : 55 771 €	4 534 € X 12, 3
	3 : 57 431 €	4 670 € X 12, 3
9	1 : 59 042 €	4 800 € X 12, 3
	2 : 60 728 €	4 937 € X 12, 3
10	1 : 61 376 €	4 990 € X 12,3
	2 : 65 080 €	5 291 € X 12,3

► Nombre d'interventions : **22**

**Résolutions prises à L'unanimité
par les camarades présents à la Conférence :**

- SMIC porté à 1 800 € en suivant la grille des salaires proposée par la CGT.
- Rétablissement de la prime d'ancienneté calculée sur le salaire réel, pour tous.
- Reconnaissance de la pénibilité.
- Mise en place d'un 13 mois pour tous.



- Dans l'entreprise nous devons axer la convergence des luttes sur le champ d'action du CHSCT.

Une telle organisation entraîne des coûts de gestion élevés et favorise la hausse des prix des soins. La régulation actuelle des complémentaires encourage aussi la sélection des risques, ce qui produit des inégalités dans l'accès à l'assurance et aux soins.

C'est pourquoi, en 2013 a été mis en place la mutualisation des garanties de Prévoyance dans les Branches. En 2013, à l'occasion de la généralisation de la Complémentaire Santé pour l'ensemble des salariés, le Conseil Constitutionnel a censuré les clauses de désignations, qui permettaient d'imposer à toutes les entreprises d'une Branche Professionnelle un ou plusieurs organismes assureurs.

Sans distinguer si elle s'appliquait en matière de santé (remboursements de frais médicaux) ou de prévoyance (risques incapacité, invalidité, décès), le Conseil Constitutionnel a jugé que, faute de justifier d'un intérêt général suffisant, ces clauses portaient une atteinte disproportionnée à la liberté d'entreprendre et à la liberté contractuelle. Pourtant le nécessaire respect de la liberté d'entreprendre et la libre concurrence peuvent être conciliés avec les principes de solidarité et d'égalité de traitement. En effet, le risque de prévoyance correspond pour un salarié ou sa famille, à subir une perte de ressources importante et durable, suite à une maladie, un accident, un décès ou la perte d'autonomie de son ou ses parents.

Certes, la fréquence de réalisation de ce risque est faible et ne concerne pas tous les salariés d'une Entreprise ou d'une Branche Professionnelle. Mais lorsqu'il se réalise, les conséquences financières sont telles que rares sont les salariés qui peuvent y faire face en s'assurant individuellement.

Par ailleurs, mutualiser le risque de prévoyance permet de garantir :

- L'absence de discrimination en fonction de la taille de l'Entreprise, de son profil démographique ou encore de sa situation géographique ;
- L'absence de discrimination en fonction du sexe, de l'âge du salarié ;
- Une tarification unique et négociée au niveau de la Branche ;
- Le maintien de la couverture des salariés y compris en cas de défaillance de l'Entreprise ;
- L'absence de sélection médicale.

L'état actuel de la législation en matière de mutualisation :

Depuis la décision du Conseil Constitutionnel de 2013, tant en santé qu'en prévoyance, seules les clauses de recommandation sont autorisées.

Construire des clauses de mutualisation pour les assureurs dans le cadre actuel de mise en concurrence :

Pour La CGT la mutualisation est le seul moyen de garantir l'égalité de traitement pour l'ensemble des salariés et des employeurs d'une Branche.

La mutualisation des risques lourds répond à une utilité économique et sociale qui constitue un élément de solidarité important dans notre système de protection sociale. Il importe donc de rétablir les conditions favorables à la mutualisation telles qu'induites automatiquement par les clauses de désignations.

L'enjeu principal n'est pas le choix entre acteurs privés ou publics, mais la qualité de la couverture et l'instauration de mécanismes incitant à l'efficacité des dépenses de soins. Sortir de l'organisation actuelle est un objectif difficile à

atteindre, car il bouscule le paysage actuel où sont présents des acteurs à l'assise historique importante, cependant, le coût du statu-quo nous semble suffisamment élevé pour inviter le décideur public à s'engager dans cette direction.

Avec ce nouveau Gouvernement maintenant vous savez ce qu'il risque de nous arriver dans un futur proche, une nouvelle réforme de l'Assurance Maladie, avec une place de plus en plus grandissante des acteurs privés de la santé, la place est au débat ...



► **Nombre d'interventions : 20**

Résolutions prises à L'unanimité :

► Le salaire est en lien avec le montant des cotisations sociales ou (*salaires socialisés*) permettant un bon niveau de Protection Sociale. La Protection Sociale doit être portée par une Sécurité Sociale à 100%. Elle ne doit être impactée par aucune exonération salariale, quel que soit la taille de l'Entreprise et nous devons par ailleurs tenir compte de toutes les richesses créées par cette dernière pour alimenter celle-ci. C'est pourquoi, nous nous opposons à toutes exonérations de cotisations qui vont aggraver encore les attaques contre notre Sécurité Sociale.

► Nous militons pour imposer la Sécurité Sociale professionnelle telle qu'elle est proposée par la CGT.

Sécurité Sociale

La France se distingue par la mixité de son système d'Assurance Maladie. Deux types d'opérateurs concourent à la couverture des mêmes soins : La Sécurité Sociale et les Organismes Complémentaires.



emploi précarité

3,4 millions
de salariés
précaires en France !

La France compte 25,8 millions d'emplois, occupés par 22,9 millions de salariés et 3 millions d'indépendants. Les trois quarts des emplois sont des contrats à durée indéterminée du privé (59 %) et de fonctionnaires dans le public (16 %). Selon les données 2015 de l'Insee, 13 % des emplois ont un statut précaire, ce qui représente 3,4 millions de personnes. Il s'agit principalement de contrats à durée déterminée (7,5 % du total des emplois) et des intérimaires (2 %). L'évaluation du niveau de la précarité n'est pas facile.

Les apprentis et une partie des personnes en « *contrat aidé* » reçoivent une formation. On pourrait les compter à part, même si leur Contrat de Travail est effectivement précaire. En revanche, les données de l'INSEE n'intègrent pas les précaires non-salariés dont une partie, surtout la moins qualifiée, est soumise aux aléas des Contrats au jour le jour. Elles masquent aussi le fait que, malgré leur Contrat à Durée Indéterminée, une partie des salariés les moins qualifiés, notamment dans les PME, sont peu protégés des fluctuations économiques. Enfin, ces données moyennes cachent l'impact de la précarité pour les jeunes. Dans une période de chômage de masse, le statut de la Fonction Publique et le Diplôme constituent une protection essentielle qui permet de se projeter dans l'avenir. La précarisation des statuts ne se généralise pas. Le marché du travail se fissure en deux univers opposés : des instables qui passent de CDD en intérim (surtout des jeunes peu qualifiés) et des salariés qui occupent des emplois stables (fonctionnaires, salariés qualifiés).

Depuis une dizaine d'années, des formes d'emploi se développent au détriment de la suprématie du travail salarié à temps plein, en CDI. Travail à temps partiel, Travail sous Contrat à Durée Déterminée, Intérim, Travail à temps partagé, avec ou sans recours à un groupement d'employeurs, Télétravail, Externalisation, Portage salarial, Auto entreprise ... sont autant de formes d'emplois qui se banalisent.

Sortir de la crise, consolider et préserver notre système de retraite passe par la lutte contre le chômage et le développement de l'emploi de qualité et correctement rémunéré. La part réservée à une rémunération excessive et disproportionnée du capital doit au contraire être utilisée à développer l'emploi qualifié et sa rémunération.

Les logiques à l'œuvre

- ▶ L'emploi et les salaires continuent d'être des variables d'ajustement ;
- ▶ Envolée dramatique du chômage et des destructions d'emploi (1 000 chômeurs de plus par jour, 70 000 jeunes chômeurs supplémentaires depuis un an) ;
- ▶ Développement de la précarisation du salariat, en particulier en raison de la mise en œuvre de la loi dite de « *sécurisation de l'emploi* ».

Les propositions de la CGT

- ▶ Faire le bilan et redéployer les 200 milliards d'aides aux entreprises ;
- ▶ Bilan et révision des emplois d'avenir et contrats de génération ;
- ▶ Réglementation des stages ;
- ▶ Encadrer et limiter les ruptures conventionnelles ;
- ▶ Redéfinir le licenciement économique, en particulier en cas de réalisation de profit ou de distribution de dividendes ;
- ▶ Reprise de site par les salariés ;
- ▶ Pénaliser les entreprises abusant des contrats précaires ;
- ▶ Lutter de manière efficace contre le travail informel ;
- ▶ Mettre en œuvre un plan de recrutement dans la fonction publique ;
- ▶ Développer la formation professionnelle initiale et continue ;
- ▶ Éradiquer l'illettrisme.

➤ **Nombre d'interventions : 15**

Résolutions prises à L'unanimité :

- ▶ La conférence exige la continuité des batailles contre la précarité sous toutes ces formes (CDD, Intérim, Sous-traitance) et de mettre tout en œuvre pour contrer la mise en place du recul social. Le seul contrat doit être d'utilité publique et doit être le Contrat à Durée Indéterminée.



La France s'est dotée d'une administration qui constitue un modèle de référence pour de nombreux pays : le statut des fonctionnaires en organise les missions, les droits et obligations des agents publics dans les trois versants de la Fonction Publique (Etat, Territoriale et Hospitalière).

Articulé autour de trois principes fondamentaux :

- égalité,
- continuité
- et adaptabilité,

le statut sécurise le cadre d'intervention des agents publics et assure les réponses d'intérêt général

pour satisfaire de manière équitable les besoins sociaux sur l'ensemble du territoire. Le Service Public n'est pas la propriété des fonctionnaires, mais bien celle de la Nation, ce qui implique qu'il est au service de la population. Les droits et garanties des fonctionnaires, présentés comme des privilèges, sont en réalité des points d'appui pour tirer l'ensemble des garanties des salariés vers le haut et non vers le bas.

L'idée rétrograde des fonctionnaires nantis doit continuer à être mise en échec :

► nos revendications, en réalité, s'inscrivent dans une perspective de progrès social pour l'ensemble du pays.

Les conséquences sont connues de tous :

- suppression de plus de 150 000 emplois en 5 ans dans la Fonction Publique d'Etat,
- sous effectifs dramatiques dans les Hôpitaux,
- recours démesuré aux non-titulaires et à l'emploi précaire,
- baisse continue du pouvoir d'achat,
- non reconnaissance des qualifications,
- déstructuration du statut général.

À travers l'attaque portée contre la Fonction Publique, comme outil démocratique de réponse aux besoins des usagers, échappant à la logique marchande : ...

*nous estimons
que c'est d'une politique
radicalement différente
dont nous avons toutes
et tous besoin.*

Service public

le bien commun de toute la société

les propositions de la CGT

- Renforcer les principes fondamentaux du statut en abrogeant les dispositions régressives notamment sur la mobilité et en rénovant la grille unique en particulier par l'intégration de certaines primes ;
- Revenir à la règle selon laquelle « à un emploi permanent correspond un emploi de fonctionnaire », et ainsi stopper le recours aux agents non titulaires ;
- Ouvrir de nouveaux lieux d'intervention aux usagers qui permettent de définir l'action publique nécessaire aux

besoins sociaux, l'utilisation des fonds publics ... ;

- Stopper immédiatement les suppressions d'emplois en cours et créer les emplois statutaires et qualifiés là où les besoins sont criants ;
- Procéder à un vaste plan de titularisation, assis sur des créations d'emplois, en améliorant les conditions de reclassement des personnels concernés ;
- Renforcer et homogénéiser les droits des contractuels nécessaires à l'accomplissement de missions ponctuelles et spécifiques ;
- Renforcer les pouvoirs d'intervention des instances représentatives. La montée en puissance de la mobilisation de la jeunesse, des agents et des salariés qui s'expriment, est un refus évident de ces

régressions que le Gouvernement promeut unilatéralement dans tous les secteurs de la Fonction Publique et du Privé. La réussite des actions à venir montrent que les salariés ne lâcheront rien ! **Public, privé, tous unis pour la même cause !!!**

► Nombre d'interventions : 21

Résolutions prises à L'unanimité :

- Les syndicats des Carrières et Matériaux exigent l'arrêt de toute forme de privatisation afin de se réapproprier le Service Public, de reconquérir et développer sa place et son rôle.

S'unir pour agir, se rassembler pour gagner !

la Syndicalisation

En 2017, nous avons analysé les résultats de la représentativité syndicale qui, malgré tout ce qui a été dit dans les médias, confirme que la CGT est toujours LA PREMIÈRE ORGANISATION SYNDICALE dans notre pays Public/Privé confondu. Dans notre Branche d'activité, les résultats montrent que notre organisation syndicale reste première organisation chez les Ouvriers et les ETAM.

Nombre d'interventions : 18

Résolutions prises à L'unanimité :

Les syndicats des carrières et maté-
riaux s'engagent à mettre en œuvre :

- une vie démocratique dans nos syndicats avec un renforcement de la syndicalisation en suivant les décisions du Congrès Fédéral ;
- le travail à une meilleure intégration des jeunes, des femmes et des cadres ;
- l'adaptation des moyens de communication envers les jeunes salariés en général, les jeunes syndiqués en particulier : ces points étant indispensables pour relancer une politique de syndicalisation ;
- la convocation, tous les ans, de ses Délégués Syndicaux Centraux afin de faire un état des lieux et impulser la syndicalisation des Ouvriers, Etam et Cadres.

OUVRIERS

Confédération Générale du Travail	CGT : 39,55 %
Confédération Française Démocratique du Travail	CFDT : 24,88 %
Confédération Générale du travail - Force Ouvrière	CGT-FO : 24,52 %
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens	CFTC : 11,05 %

ETAM

Confédération Générale du Travail	CGT : 33,50 %
Confédération Française Démocratique du Travail	CFDT : 26,52 %
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière	CGT-FO : 24,80 %
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens	CFTC : 15,18 %

CADRES

Confédération Française Démocratique du Travail	CFDT : 25,52 %
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière	CGT-FO : 24,12 %
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens	CFTC : 20,90 %
Confédération Générale du Travail	CGT : 17,66 %
Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres	CFE-CGC : 11,79 %

Nous devons continuer à œuvrer afin de voir augmenter notre syndicalisation et d'aller vers le Collège Cadre dans lequel nous avons encore du travail à faire pour augmenter notre taux de syndicalisation. Nous devons nous emparer de leur préoccupation afin qu'ils nous entendent et prennent conscience que nos intérêts sont liés. **TOUS SUR LE PONT**, la CGT lance une vaste campagne de syndicalisation dans la durée, pour changer la donne dans l'entreprise comme dans le pays. Le syndicat doit créer des espaces pour favoriser l'échange entre salariés sur leur travail, sur les problèmes qu'ils rencontrent, toutes ces questions qui créent de l'identité collective, sociale et professionnelle alors que le capitalisme divise au contraire les individus. Les bouleversements économiques et technologiques, la flexibilité du travail, ont induit un processus croissant d'individualisation des relations et des conditions de travail. Ce nouvel environnement a fait éclater le salariat et ruiné la notion de classe. Il a remis en cause le compromis fordiste, engendrant plus de précarité ainsi qu'un chômage de

masse. Cette évolution apparaît a priori défavorable au syndicalisme et à l'action collective, auxquels aurait succédé le règne du « *chacun pour soi* ». **Nous devons agir pour redonner l'espoir d'agir soi-même et avec les autres pour transformer sa vie au travail, ses conditions salariales et plus généralement les conditions des salariés.** Un espoir de peser suffisamment pour redonner au travail un autre sens que celui imposé par la rentabilité financière. C'est pourquoi la CGT veut voir plus loin en matière de syndicalisation, l'enjeu c'est la capacité de résistance et de reconquête par les travailleurs, de reconstituer les liens de solidarité indispensables à toute action, l'enjeu c'est de remettre du collectif partout où le patronat instaure l'individualisation et la mise en concurrence, de reconquérir les bases d'une véritable transformation sociale. C'est pour cela que notre ambition est celle d'un grand syndicalisme d'adhérents, acteurs et décideurs. **Une forte progression de la présence et du nombre de syndiqués CGT est un élément clef dans la période à venir pour changer la donne.**



Synthèse des Travaux

- ▶ 33 Participants présents dont :
 - ◆ 32 hommes ◆ 1 femme
- ▶ 11 Entreprises représentées :
 - ◆ ETERNIT ◆ BONNA SABLA ◆ SIGNAT ◆ EIFFAGE
 - ◆ AMSTRONG ◆ MONIER ◆ RECTOR ◆ PAREX
 - ◆ LESAGE ◆ LAFARGE ◆ OMYA
- ▶ Âge des Participants :
 - ◆ Le plus jeune 27 ans ◆ Le plus vieux 64 ans
 - ◆ Moyenne d'âge 48 ans
- ▶ Tranche d'âges :
 - ◆ 20/30 ans : 1 ◆ 31/40 ans : 7 ◆ 41/50 ans : 10
 - ◆ 51/60 ans : 13 ◆ + de 60 ans : 2
- ▶ 33 participants dont :
 - ◆ 21 ont plusieurs mandats ◆ 9 un seul mandat
 - ◆ 3 n'ont aucun mandat
- ▶ 134 interventions :
 - ◆ 22 sur les Salaires ◆ 23 sur la Pénibilité
 - ◆ 20 sur la Sécurité Sociale ◆ 15 sur l'Emploi/Précarité
 - ◆ 21 sur le Service Public ◆ 18 sur la Syndicalisation
 - ◆ 15 sur la Prévoyance.
- ▶ 6 motions :
 - ◆ Salaire ◆ Retraite/Pénibilité ◆ Sécurité Sociale
 - ◆ Emploi/Précarité ◆ Service Public ◆ Syndicalisation

Mandats des participants

CEE	2
RS CCE	2
CCE	10
CHSCT	9
CE	20
DP	16
Conseillers Prud'hommes	2
DS	10
DSC	4



Election du Bureau par le Collectif National élus à l'unanimité



Corinne
VIDAL



Patrick
FURLAN



Jean-Paul
PEIXOTO



Jean-Luc
PARZYS



Richard
PLUJA



Michel
ROQUES

► Election du bureau élargi :

◆ Patrice **LEVEQUE** ◆ Moussa **DIABY** ◆ Willy **WALLIEZ** ◆ Sebastien **EUDELIN** ◆ Patrice **KISIEL** ◆ Alain **ROGANI**
◆ Luc **RAGUENET** ◆ Denis **GERARD** ◆ Jean-Pierre **MONORY**

Désignation des représentants dans les Collectifs Fédéraux

UFTC	Richard PLUJA	pluja.richard@orange.fr
SANTÉ AU TRAVAIL	Jean-Pierre MONORY Patrice KISIEL	monoryjeanpierre@free.fr kiscgt@hotmail.fr
REVENDICATIF	Jean-Jacques ROBERT Moussa DIABY	jean-jacques.robert@parexgroup.com diabymoussa27@hotmail.fr
FORMATION PROFESSIONNELLE	Jean-Paul PEIXOTO	paul.peixoto60@gmail.com
FORMATION SYNDICALE	Michel ROQUES Remy JULIEN	roky@hotmail.fr remy.julien380@orange.fr
PROTECTION SOCIALE	Denis GERARD Patrick AURUOLLE	denisgerard69@yahoo.fr patrick.auruolle@orange.fr
INTERNETIONAL	Antoine CANNEDDU	toninlefou@msn.fr
VIE SYNDICALE	Corinne VIDAL	vidal.corinne@nordnet.fr

► **Richard PLUJA** ne souhaitant pas renouveler sa candidature de Secrétaire Général de la Branche Carrières et Matériaux, le Collectif propose la candidature de **Michel ROQUES**. Il est élu Secrétaire Général à l'unanimité et remercie les participants de notre Conférence, tant pour leur discipline et ponctualité que pour leur investissement dans nos échanges qui ont été d'un niveau d'une qualité exceptionnelle. Il fait remarquer que depuis plus de 20 ans de militantisme au sein de notre Branche, les

débats qui ont eu lieu ont été très riches et porteur d'espoir pour les années à venir. Il les invite à continuer à s'investir dans leur prérogative au sein de notre Branche et de notre Fédération, que la preuve en est faite à ses yeux en regardant l'investissement que chacun veut apporter aux niveaux des Collectifs Fédéraux. Que l'investissement de chacun dans les différents Collectifs enrichira tant la Fédération que notre Branche et que c'est ensemble que nous gagnerons.



**Ensemble,
nous allons
gagner !**

En ce début d'année 2018, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux au nom du Bureau des Carrières et Matériaux.

C'est aussi le moment de prendre de bonnes résolutions :

► Gagnons le bien vivre au travail, l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels ne sont, ni des extravagances des salariés, ni un coût.

Nos employeurs font pression pour déréglementer le Droit du travail et individualiser les rapports au travail pour obtenir des gains de rentabilité.

Les nouvelles organisations du travail visent à briser les Collectifs de travail et par conséquent à fragiliser le lien social, à accroître la malléabilité des personnels.

Faire correctement son travail, pouvoir en être fier devient difficile et découle souvent d'un combat.

Le bien travailler devrait être une évidence dans nos secteurs, et le socle commun qui nous lie.

► La question des conditions de travail, de la pénibilité, des salaires de la retraite est centrale.

Nous devons plus que jamais nous unir et faire front commun contre toutes les attaques que nous vivons aujourd'hui.

Michel ROQUES

Secrétaire Général de la Branche Carrières et Matériaux



**Bonne
Année 2018 !**



8^e Conférence - Carrières & Matériaux

27, 28 et 29 septembre 2017

